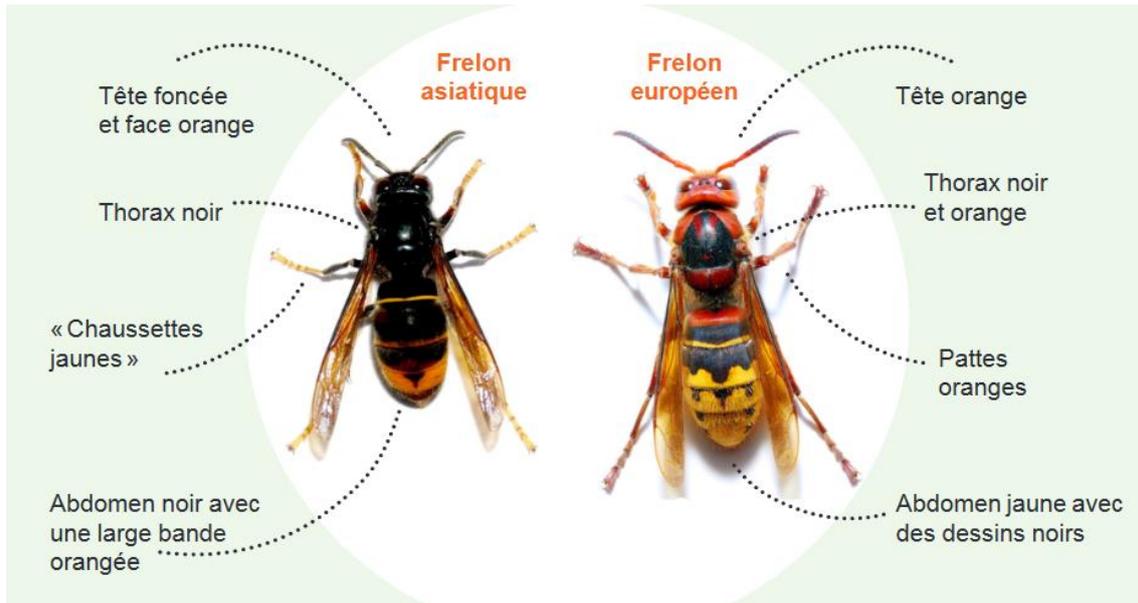


LE FRELON ASIATIQUE – *Vespa velutina*

Le Frelon asiatique est un redoutable nuisible, prédateur des ruchers.

RECONNAISSANCE ET IDENTIFICATION

Le Frelon asiatique possède une couleur sombre avec une large bande orangée à l'extrémité de l'abdomen. (Taille de 2 à 3 cm). Il se différencie du Frelon européen qui est de taille supérieure (2 à 4 cm) avec une couleur dominante jaune.



RECONNAISSANCE DU NID

Le nid ne constitue pas à lui seul un critère d'identification fiable.

Cependant, certaines caractéristiques doivent alerter l'observateur :

- ➔ Il est souvent installé à la cime d'un arbre, quelque fois sous un abri aéré
- ➔ Sa taille est importante : entre 40 et 80 cm de diamètre
- ➔ Il possède une entrée unique

Le Frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Par contre, lors de l'approche du nid (à moins de 5 m), les attaques peuvent être collectives et virulentes. Le danger est réel lors d'opération de taillage, de débroussaillage et lors de travaux d'élagage ou dans les vergers, dès lors que le nid est relativement bas. Un nombre conséquent d'accidents est encore constaté.

Pourquoi lutter ? DES ENJEUX SANITAIRES, ECOLOGIQUES et ECONOMIQUES

- ➔ Un risque pour la santé publique : la piqûre pouvant être mortelle
- ➔ Risque pour l'apiculture : destruction des colonies d'abeilles et donc conséquence sur la pollinisation.

- Impact avéré sur les productions fruitières et céréalières : la régression des pollinisateurs (abeilles, syrphes, bourdons...), en partie causée par le Frelon asiatique, impacte fortement la pollinisation et donc les productions agricoles

Comment lutter ? AVEC LA LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

- Localiser les nids
- Détruire les nids identifiés et fréquentés
- Capturer les fondatrices en début de printemps et en automne par des pièges
- Protéger les ruchers avec des pièges à proximité

Attention : Concernant le piégeage, il est préférable de privilégier des pièges sélectifs avec possibilité pour les autres insectes non-nuisibles de s'y échapper.

Si vous avez un nid de Frelon asiatique chez vous, suivez la procédure suivante :

1. **Contactez ou rendez-vous en mairie** pour consulter la **liste des entreprises / associations agréées** par la FDGDON 22 ; l'appel à une entreprise de la liste vous permet d'obtenir un remboursement de minimum 50% de l'intervention de Loudéac communauté et pouvant monter à 100% suivant les municipalités (dans la limite de 150€ par intervention).
2. Quand l'entreprise ou l'association intervient, elle doit remplir une **fiche intervention** qui est également disponible en mairie. Elle permet de valider l'intervention.
3. L'entreprise doit vous fournir **une facture**, celle-ci doit être **transmise à la mairie de votre commune accompagnée de la fiche intervention** remplie par l'intervenant.
4. Le remboursement de la mairie se fera uniquement sur la base d'un dossier complet (fiches intervention et factures). Le remboursement vous parviendra en début d'année suivante.